

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Haute Loire – Arrondissement d'Yssingeaux - Canton d'Aurec sur Loire
CCAS d'Aurec sur Loire

EXTRAIT DU REGISTRE
ARRÊTES DU PRESIDENT

ARRÊTE N° : 2026_A_001**OBJET** : Délégation de pouvoir à la Vice-Présidente

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale
Vu l'article R. 123-23 du Code de l'Action Sociale et des Familles autorisant le Président du CCAS à déléguer
une partie de ses pouvoirs ;
Vu l'article R. 123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
Vu l'article L. 123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
Vu la délibération du Conseil d'Administration en 23.04.2026 procédant à l'élection du Vice-Président.

ARRÊTE :**Article 1 :**

Le Président du CCAS donne, sous sa surveillance et sous sa responsabilité, délégation de pouvoir au

Vice-Président dans les matières suivantes :

- Convocation du Conseil d'Administration ;
- Préparation et exécution des délibérations du Conseil d'Administration ;
- Acceptation à titre conservatoire des dons et legs qui sont faits au CCAS.

Article 2 :

Le Président peut à tout moment reprendre la délégation qu'il a consentie, en tout ou partie, par abrogation du présent arrêté ou par la prise d'un nouvel arrêté déterminant les nouvelles matières déléguées au Vice-Président et au Vice-Président délégué.

Article 3 :

Les actes pris par le Vice-Président dans les matières déléguées par le Président porteront la mention
« Pour le Président et par délégation, la Vice-Présidente ».

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 5 :

Le Directeur Général des Services de la Commune est chargée de l'exécution de la présente décision.

Article 6 :

Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés du Président, affiché en mairie, transmis au contrôle de légalité et publié sur le site internet de la mairie.

Fait à AUREC SUR LOIRE, le 4 juin 2026

Le Président,

Laurent ROUSSET

Auteur : – Président - Publié sur le site de la Mairie : le

15/06/2026

